Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Général HGGSP + HLP, veuillez visiter :
bac-hggsp-hlp.fr/annales-sujets-et-corriges

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Humanités, littérature et philosophie

Session 2021 • Amérique du Nord • Jour 1

Code sujet **21HLPJ1AN1** 4 heures

Proposition de corrigé pédagogique • FormaV

Se repérer dans le corrigé

Sujet 1 — La recherche de soi ; entrée : Les métamorphoses du moi
2 réponses • sujet p. 2–3

Sujet 2 — L’humanité en question ; entrée : Histoire et violence
2 réponses • sujet p. 4–4

Les numéros, parties et pages renvoient au sujet original. Chaque réponse rappelle la consigne, explique la démarche et donne le résultat.

Sujet 1

20 points

La recherche de soi ; entrée : Les métamorphoses du moi

Première partie

Question Question d’interprétation philosophique

Sujet p. 2, 3

> Pourquoi, selon Jean Guéhenno, la vraie lecture commence quand on lit « pour se trouver » ?

Démarche. Il faut expliquer l’opposition entre lire pour « se distraire et se fuir » et lire « pour se trouver », puis éclairer le paradoxe au cœur du texte : le lecteur se découvre en rencontrant une vie et une parole qui lui sont d’abord étrangères. On peut suivre la progression de Guéhenno : la lecture libère des influences et du bruit, offre un objet durable sur lequel réfléchir, puis transforme le lecteur grâce à l’identification et à la rencontre d’une parole qui donne forme à ce qu’il éprouvait sans pouvoir l’exprimer.

RÉPONSE À RETENIR

Selon Jean Guéhenno, la vraie lecture commence lorsque le lecteur ne cherche plus seulement à passer le temps, à s’informer ou à obtenir un profit pratique, mais à mieux se comprendre. Lire « pour se trouver », c’est faire de la lecture une expérience personnelle de connaissance de soi et de liberté.

Guéhenno distingue d’abord cette lecture de la distraction qui permet de « se fuir » (p. 2, lignes 1-10). Il ne suffit pas non plus de lire pour apprendre ou s’informer : la lecture véritable relève de l’admiration et d’une relation intime, désintéressée, qui concerne pourtant le lecteur lui-même. Elle n’est pas toujours le résultat d’une décision consciente : le plaisir et l’« envoûtement » d’un livre peuvent conduire progressivement à cette expérience.

Le livre aide ensuite à se dégager des influences et des habitudes. Parce qu’il demeure, contrairement aux images et aux sons qui passent, il devient un objet auquel on peut revenir, que l’on peut examiner, discuter ou contredire (p. 2, lignes 11-22). Cette stabilité rend possible une réflexion personnelle : le lecteur n’est plus seulement emporté par le bruit du monde, il peut juger et choisir. La solitude de la lecture n’est donc pas un isolement stérile : le livre est aussi une « conversation », qui permet de retrouver son propre chemin.

Enfin, la découverte d’une autre vie transforme le lecteur. En s’intéressant à un personnage ou à un auteur, il se décentre et peut éprouver une existence différente de la sienne. Guéhenno évoque l’identification au héros d’un roman, puis la découverte d’une liberté opposée à la vie qu’il subissait (p. 2, lignes 23-28). Cette rencontre ne fait pas disparaître le moi : elle lui permet de se reconnaître autrement. Le lecteur peut aussi découvrir dans les mots du livre ce qu’il attendait et voulait dire sans savoir le formuler (p. 2, lignes 30-35). La lecture lui révèle ainsi une part de lui-même tout en l’élargissant.

Ainsi, la vraie lecture commence « pour se trouver » parce qu’elle fait passer de la consommation distraite ou utilitaire à une expérience réfléchie, libre et transformatrice. C’est en rencontrant un autre que le lecteur peut devenir davantage lui-même.

Deuxième partie

Question Essai littéraire

Sujet p. 2, 3

> Quels bénéfices le lecteur peut-il tirer de la fréquentation des œuvres littéraires ? Pour construire votre réponse, vous vous référerez au texte ci-dessus, ainsi qu'aux lectures et connaissances, tant littéraires que philosophiques, acquises durant l'année.

Démarche. Le sujet invite à examiner plusieurs bénéfices, sans supposer qu'ils sont automatiques ni réduire la littérature à une leçon morale. Une réponse organisée peut montrer que les œuvres permettent de mieux se connaître, d'élargir sa compréhension d'autrui et du monde, de former son jugement et d'éprouver le pouvoir de la langue. Il faut relier ces idées au texte de Guéhenno et les éclairer par des œuvres précises. Une nuance importante consiste à rappeler que la lecture peut aussi servir à fuir le réel ou à enfermer le lecteur dans ses illusions : elle devient féconde lorsque l'on prend le temps de réfléchir et de juger.

RÉPONSE À RETENIR

Les œuvres littéraires nous divertissent, nous instruisent et nous font éprouver des émotions. Mais leur fréquentation peut aussi avoir des effets plus profonds : elles nous aident à nous comprendre, nous font approcher des vies différentes de la nôtre et nous apprennent à regarder le monde autrement. Ces bénéfices ne sont toutefois ni automatiques ni toujours moraux : un livre peut servir à fuir la réalité autant qu'à l'examiner. En quoi la littérature transforme-t-elle donc son lecteur, et à quelles conditions cette transformation est-elle féconde ?

D'abord, la littérature peut aider le lecteur à mieux se connaître. Jean Guéhenno oppose, dans son texte, la lecture destinée à « se distraire et se fuir » à celle qui permet de « se trouver » (p. 2, lignes 1-10). Le lecteur rencontre des situations et des personnages qui lui renvoient quelque chose de son expérience, mais sous une forme nouvelle. Il peut ainsi reconnaître des désirs ou des inquiétudes qu'il n'avait pas su nommer. Guéhenno décrit cette impression lorsqu'un livre semble dire « ce que vous vouliez dire mais n'auriez jamais su dire » (p. 2, lignes 30-35). La littérature ne fournit donc pas seulement des réponses : elle donne parfois une forme à une expérience intérieure et permet au lecteur de la comprendre.

Cette découverte de soi passe souvent par l'identification à un personnage. Guéhenno évoque le moment où l'on « s'identifie à son héros » et où l'on vit « par procuration » (p. 2, lignes 25-28). Vivre ainsi une existence imaginaire peut ouvrir des possibilités que la vie réelle ne nous laisse pas immédiatement éprouver. Cependant, l'identification n'est pas forcément une adhésion sans distance. Dans *Madame Bovary* de Flaubert, Emma rêve d'une existence passionnée, nourrie par ses lectures romanesques. Le roman donne à comprendre son désir d'échapper à une vie qui la déçoit, mais montre également les dangers de confondre les conventions de la fiction avec la réalité. Le lecteur peut ainsi s'interroger sur ses propres attentes et apprendre à distinguer l'évasion féconde de l'illusion.

La littérature élargit aussi notre expérience en nous faisant entrer dans la perspective d'autrui. Nous ne sommes pas condamnés à ne connaître que notre milieu, notre époque ou nos réactions immédiates : le récit nous fait suivre des personnages confrontés à des épreuves différentes. Dans *Les Misérables* de Victor Hugo, les destins de Jean Valjean et de Fantine conduisent à considérer les conséquences de la misère et de l'exclusion sur des individus. Le lecteur est invité à dépasser un jugement abstrait pour s'attacher à des vies singulières. Cette expérience peut développer l'attention et la compassion, sans garantir que tout lecteur agira ensuite justement. Guéhenno formule une idée voisine lorsqu'il explique que l'on examine la vie d'un autre avec une attention particulière et que l'on devient ainsi « un peu autres nous-mêmes » (p. 2, lignes 12-15). La rencontre de l'altérité transforme notre regard sur autrui comme sur nous-mêmes.

Les œuvres littéraires peuvent enfin former le jugement. Le livre, écrit Guéhenno, est un objet durable que l'on peut reprendre, « corriger, contredire, discuter » et juger (p. 2, lignes 16-18). La lecture n'est donc pas une réception passive : le lecteur confronte le texte à ses idées et examine les choix des personnages. La tragédie antique offre, elle aussi, l'expérience de conflits qui obligent à réfléchir. Dans *Antigone* de Sophocle, Antigone oppose à l'édit de Créon les obligations envers son frère et les lois qu'elle estime supérieures. Le conflit ne se réduit pas à une réponse facile : le lecteur ou le spectateur doit considérer les raisons et les conséquences des positions en présence. Aristote, dans la *Poétique*, associe la tragédie à l'expérience de la pitié et de la crainte : les émotions suscitées par une œuvre peuvent participer à une réflexion sur la fragilité humaine et sur les actes.

La littérature procure également un bénéfice proprement esthétique. Guéhenno insiste sur le plaisir gratuit d'« admirer » et sur la joie de la lecture (p. 2, lignes 27-29). Le rythme, les images, la construction d'un récit ou le choix des mots ne servent pas seulement à transmettre une information : ils donnent une forme sensible à une expérience et peuvent renouveler notre perception du monde. Cette beauté peut

nous faire sortir, pour un temps, de nos préoccupations ordinaires. Mais elle n’est pas nécessairement séparée de la connaissance : une œuvre peut nous toucher précisément parce que sa forme nous fait voir autrement une expérience humaine.

Il faut néanmoins éviter de prêter à toute lecture un pouvoir libérateur. On peut lire uniquement pour s’évader, ou se laisser séduire par une œuvre sans en examiner les représentations et les valeurs. Le texte de Guéhenno lui-même distingue plusieurs manières de lire et présente la vraie lecture comme une expérience qui demande disponibilité, attention et jugement. La lecture devient particulièrement féconde lorsque le plaisir n’empêche pas la réflexion et lorsque l’identification n’efface pas la distance critique.

En définitive, la fréquentation des œuvres littéraires peut aider le lecteur à mettre au jour sa propre expérience, à rencontrer d’autres existences, à former son jugement et à éprouver la puissance de la langue. La littérature ne garantit ni la sagesse ni la liberté, mais elle offre un espace où l’on peut se confronter à soi-même et au monde. C’est en revenant sur ce que l’on a lu, en le discutant et en le reliant à sa propre expérience que le lecteur peut, comme le suggère Guéhenno, devenir à la fois plus attentif aux autres et davantage lui-même.

Sujet 2

20 points

L’humanité en question ; entrée : Histoire et violence

Première partie

Question Question d’interprétation littéraire

Sujet p. 4

> De quelles manières Simone Veil fait-elle de la mémoire des vivants aussi une mémoire des morts ?

Simone Veil montre que la mémoire des vivants devient aussi celle des morts lorsqu’elle transmet l’expérience des victimes, nomme leurs souffrances et refuse que leur disparition soit effacée. Le témoignage personnel s’inscrit ainsi dans une responsabilité de mémoire qui concerne aussi ceux qui reçoivent ce témoignage.

Dès le début, le texte associe parole et mémoire. Veil rapporte qu’après avoir lu les discours d’Aharon Appelfeld, elle comprend qu’« au fond nous aurons toujours vécu avec cela ». Elle distingue ceux qui « répugnent à l’évoquer » et ceux qui « ont besoin d’en parler », avant d’affirmer : « Mais tous vivent avec » (lignes 1 à 8). Le « nous » inscrit d’abord le témoignage dans une expérience collective de la Shoah. Puis la mention des « autres », auxquels il faut faire accepter cette réalité, élargit la responsabilité du souvenir : les vivants qui n’ont pas subi la déportation doivent eux aussi accueillir la parole des victimes.

Veil rappelle ensuite que les victimes n’avaient pas choisi leur destin, contrairement aux résistants dont le combat volontaire pouvait être associé à l’héroïsme. L’opposition est marquée par « eux » et « nous » : « Mais nous, nous n’avions rien choisi » (lignes 9 à 14). Les expressions « victimes honteuses » et « animaux tatoués » rendent sensible la déshumanisation subie. La phrase « Il nous faut donc vivre avec ça, et que les autres l’acceptent » fait de la mémoire une exigence de reconnaissance : il ne s’agit pas de réduire ou de nier ce que les victimes ont vécu.

Le récit fait ensuite revivre les disparus en donnant à voir la réalité concrète de la déportation. L’énumération des « convois », du « travail », de « l’enfermement », des « baraques », de « la maladie », du « froid », du « manque de sommeil », de « la faim », des « humiliations », de « l’avilissement », des « coups » et des « cris » (lignes 15 à 18) accumule les privations et les violences. La formule « rien ne peut ni ne doit être oublié » affirme le refus de l’effacement. Toutefois, Veil déplace le regard des souffrances vers ceux qui ont été assassinés : « au-delà de ces horreurs, seuls importent les morts ». L’évocation de la chambre à gaz nomme des victimes concrètes — « les enfants, les femmes, les vieillards » et les personnes particulièrement vulnérables — tandis que « la mort lente » rappelle le sort des autres. Le chiffre des « deux mille cinq cents survivants sur soixante-dix-huit mille Juifs français déportés » mesure l’ampleur de la disparition et empêche que les morts ne soient réduits à une abstraction (lignes 18 à 22).

Enfin, le souvenir est ancré dans un lieu et des sensations. L’« atmosphère de crématoire, de fumée et de puanteur de Birkenau » est une trace que la narratrice dit ne jamais oublier (lignes 22 à 24). Le paysage présent, fait d’espaces dénudés et de silence, demeure marqué par l’absence. La métaphore du « poids effrayant du vide » donne à cette absence une présence presque matérielle ; ce vide est celui « que l’oubli n’a pas le droit de combler ». La dernière phrase, selon laquelle « la mémoire des vivants habitera toujours » ces lieux, lie durablement la mémoire des survivants à celle des morts (lignes 24 à 26). Par le témoignage, les détails concrets, les chiffres et les images du silence et du vide, Veil maintient les disparus dans la mémoire collective sans prétendre réparer leur absence.

RÉPONSE À RETENIR

Simone Veil fait de la mémoire des vivants une mémoire des morts en transmettant l'expérience des victimes, en nommant les violences et en rappelant l'ampleur des disparitions. Son témoignage s'adresse aussi aux « autres » : ils doivent accueillir cette mémoire et ne pas laisser l'oubli effacer les morts.

Deuxième partie

Question Essai philosophique

Sujet p. 4

> Témoigner de la violence, est-ce un besoin ou un devoir ? Pour construire votre réponse, vous vous référerez au texte ci-dessus, ainsi qu'aux lectures et connaissances, tant littéraires que philosophiques, acquises durant l'année.

Introduction. Témoigner de la violence, c'est rapporter et rendre partageable ce que l'on a vu, vécu ou appris, afin que cette expérience ne soit pas réduite au silence. Mais le témoignage peut répondre à un besoin intime, sans être pour autant une obligation que l'on pourrait imposer à toute victime. Simone Veil souligne que certains répugnent à parler tandis que d'autres en éprouvent le besoin, et que tous vivent avec la Shoah. Il faut donc distinguer le besoin personnel de témoigner de la responsabilité collective de faire place à la vérité de la violence. Témoigner est-il une nécessité pour celui qui a subi la violence, un devoir envers autrui, ou les deux ? Nous verrons que la parole peut répondre à un besoin de mémoire et de reconnaissance ; qu'elle remplit aussi une fonction éthique et politique ; mais que le devoir de mémoire ne saurait contraindre les victimes à parler et incombe également à ceux qui reçoivent leur témoignage.

I. Témoigner peut être un besoin, sans être une guérison garantie. Une violence extrême peut laisser une expérience difficile à mettre en mots. La raconter peut permettre au témoin de donner une forme à ce qui semblait indicible, de faire reconnaître ce qui lui est arrivé et de rompre l'isolement. Le témoignage n'est alors pas seulement un récit d'événements : il est une manière de reprendre la parole et de retrouver une place parmi les autres. Dans le passage d'*Une Vie*, Veil rapporte que certains ont « besoin d'en parler ». Elle montre aussi que l'expérience demeure présente longtemps après les faits : « tous vivent avec » la Shoah. Le souvenir n'est pas simplement un épisode passé que la narration effacerait.

En effet, témoigner ne garantit ni apaisement ni délivrance. Veil écrit que « tout ce qu'on peut dire, écrire, filmer sur l'Holocauste n'exorcise rien » (lignes 15 à 16). Cette formule récuse l'idée qu'un récit suffirait à annuler le traumatisme ou à réparer les morts. Le témoignage peut exprimer une nécessité et transmettre une expérience, mais il ne rend pas le passé réversible. Il faut aussi respecter le silence de ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas parler : faire du récit une exigence adressée à chaque victime risquerait de lui imposer une nouvelle contrainte, comme si elle devait produire une parole pour satisfaire autrui. L'opposition de Veil entre les résistants, qui « avaient choisi leur destin », et les victimes, qui « n'avions rien choisi » dans le récit au « nous » (lignes 9 à 14), rappelle précisément que les victimes n'ont pas choisi la violence subie. Elles ne doivent pas davantage être tenues pour responsables de l'obligation de la raconter.

II. Pourtant, le témoignage répond à un devoir envers les morts et la communauté. Si parler peut être un besoin, écouter, transmettre et ne pas falsifier ce qui a eu lieu relève d'une responsabilité collective. Les morts ne peuvent plus témoigner eux-mêmes ; leur disparition rend d'autant plus nécessaire la conservation des récits, des traces et des faits. Veil restitue les souffrances de la déportation par une énumération — « les convois », « l'enfermement », « la faim », « les humiliations », « les coups, les cris » — puis donne leur place centrale aux morts. Elle rappelle également le chiffre des « deux mille cinq cents survivants sur soixante-dix-huit mille Juifs français déportés ». Cette précision empêche de réduire l'extermination à une abstraction et contribue à faire reconnaître son ampleur.

Dans *Si c'est un homme*, Primo Levi témoigne de l'univers concentrationnaire et de la déshumanisation imposée aux déportés. Son œuvre montre ce qu'un récit peut apporter à ceux qui n'ont pas connu les camps : il rend connaissable une expérience que le silence laisserait hors de portée, sans que le lecteur puisse prétendre l'avoir vécue. L'existence de tels récits donne ainsi une portée collective à la parole du survivant. Dans « Vérité et politique », Hannah Arendt analyse la fragilité de la vérité factuelle dans l'espace politique. Appliquée aux violences historiques, cette réflexion rappelle pourquoi il importe de préserver les faits contre leur négation ou leur déformation. Il ne s'agit pas seulement d'émouvoir, mais de rendre possible un jugement fondé sur ce qui s'est passé.

Le devoir porte donc aussi sur ceux qui reçoivent le témoignage. Veil affirme qu'il faut que les autres acceptent que les victimes vivent avec ce passé (lignes 12 à 14). Elle termine sur les plaines dénudées de Birkenau, où le silence n'efface pas les disparus : c'est un vide « que l'oubli n'a pas le droit de combler » (lignes 23 à 26). La mémoire des vivants « habitera toujours » ces espaces. Cette image ne signifie pas que le récit ramène les morts à la vie ; elle signifie que la société a le devoir de ne pas abandonner leur souvenir. Ce devoir peut prendre la forme de l'écoute, de la transmission, du travail historique et de la vigilance face aux discours qui minimisent ou nient les violences.

III. Le devoir de témoigner doit être partagé et exercé avec discernement. Il serait injuste de faire peser toute la charge de la mémoire sur les survivants. Ils peuvent témoigner, mais ils ont aussi le droit de se taire. La responsabilité de conserver et de transmettre les faits appartient également aux proches, aux écrivains, aux historiens, aux enseignants et aux institutions. Même lorsqu'il est nécessaire, un récit doit être accueilli avec attention : la souffrance ne doit pas devenir un spectacle, et les mots ne doivent pas être présentés comme s'ils restituaient parfaitement l'expérience. Veil rappelle les limites de la représentation en écrivant que rien ne peut effacer la Shoah et que « rien ne peut ni ne doit être oublié » (lignes 16 à 19). La parole témoigne, mais ne prétend ni tout dire ni remplacer les morts. Le devoir n'est donc pas d'exiger le récit de chacun : c'est de ne pas abandonner ceux qui parlent, de respecter ceux qui se taisent et de maintenir la vérité accessible aux vivants.

Conclusion. Témoigner de la violence peut être un besoin pour la victime : la parole peut rendre l'expérience partageable et faire reconnaître ce qui a été subi, mais elle n'efface pas nécessairement la souffrance. Il existe aussi un devoir de mémoire, car les violences doivent pouvoir être connues et les morts ne doivent pas être livrés à l'oubli. Ce devoir ne justifie cependant pas de contraindre les survivants à parler. Il incombe à toute la communauté d'écouter, de préserver les faits et de transmettre les témoignages avec respect. Ainsi, témoigner peut être un besoin pour certains ; accueillir et garder la mémoire est une responsabilité commune.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Témoigner de la violence peut être un besoin pour les victimes, mais ne doit jamais leur être imposé comme une obligation. Le devoir est collectif : écouter les témoins, respecter ceux qui se taisent, préserver la vérité des faits et transmettre la mémoire des morts pour que l'oubli ne les efface pas.

Sujet : https://www.sujetdebac.fr/annales-pdf/2021/spe-humanites-litterature-philo-2021-amerique-nord-1-sujet-officiel.pdf
© FormaV EI • Proposition de correction, distincte d'un corrigé officiel.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.